



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, le 28 septembre 2006

### **Journée mondiale des locataires : « NON AUX EXPULSIONS »**

**Le 2 octobre prochain, à l'occasion de la journée mondiale des locataires, les associations de locataires se mobilisent, dans le monde entier, pour dire stop aux expulsions. La Confédération Nationale du Logement (CNL), première organisation de locataires en France, participe à cette initiative en solidarité avec les habitants pour qu'enfin des mesures politiques soient prises contre les expulsions locatives.**

A travers le monde, l'insécurité du logement frappe les habitants. Tous les chiffres disponibles montrent que les expulsions se multiplient. D'ici 2020, le nombre de sans-abri et de mal logés devrait augmenter de centaines de millions de personnes.

Ce chiffre s'oppose totalement aux Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'ONU (n.7-11) : « Atteindre d'ici à 2020 une amélioration significative de la vie d'au moins 100 millions de personnes vivant dans des taudis ».

De nombreux traités internationaux s'opposent aux expulsions et reconnaissent le droit au logement. La Confédération Nationale du Logement, adhérente à l'Union Internationale des Locataires, s'élève contre toutes les expulsions locatives.

La CNL défend le droit au logement pour tous : aucune personne ne doit être expulsée ; chaque habitant doit vivre dans un logement de qualité : digne, sûr et satisfaisant.

*« Toute expulsion est un drame dans la vie des personnes qui la subisse. En France, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont menacées d'expulsion. Dans un pays tel que le nôtre, mais également partout dans le monde, il est nécessaire de stopper cette mesure inhumaine et de garantir aux habitants un véritable droit au logement »* soutient Jean-Pierre GIACOMO, Président de la CNL.

#### **La CNL demande :**

- **la fin des expulsions,**
- **l'arrêt des hausses de loyer,**
- **la revalorisation de 20% des aides personnelles au logement,**
- **la construction massive de logements véritablement sociaux et de logements d'insertion,**
- **la création d'un service public du logement.**

#### **A propos de la Confédération Nationale du Logement (CNL)**

Première organisation nationale du logement en terme d'adhérents et de représentants élus - dans les conseils d'administrations des organismes HLM et SEM - Sa mission principale consiste à défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous.

Fondée en 1916, la Confédération Nationale du Logement est une association de consommateurs agréée. Elle siège dans toutes les instances concernant le logement et la consommation.

#### **Contact Presse \_ Confédération Nationale du Logement**

Nadège LE CLAINCHE : 01 48 57 18 40

[nadege.leclainche@lacnl.com](mailto:nadege.leclainche@lacnl.com)

Interviews possibles sur demande.